

Découvrez

le nouveau robot cuiseur kCook,
la cuisine rapide et facile au quotidien

NOUVEAU



Du 3 octobre 2015 au 16 janvier 2016

50€ REMBOURSÉS* POUR L'ACHAT

D'UN ROBOT CUISEUR kCook 

*Il découpe,
prépare et cuit
vos plats pour
4 personnes*



*Voir modalités au dos du bulletin.

KENWOOD

Du 3 octobre 2015 au 16 janvier 2016

Kenwood vous rembourse 50€ pour l'achat d'un robot cuiseur kCook (Réf : CCC230WH)

**AFIN DE RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT,
VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES :**

1

**CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE : www.mesoffreskenwood.fr
du 3 octobre 2015 au 16 janvier 2016 INCLUS**

• Complétez le formulaire d'inscription en ligne.

L'inscription est obligatoire.

• Imprimez votre formulaire contenant votre code de participation unique. Une fois la saisie terminée ou si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre vos nom, prénom, adresse complète et code de participation unique.

2

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER AVEC LES PIÈCES SUIVANTES

• Le formulaire de participation rempli avec vos coordonnées complètes ainsi que votre code unique.

• Votre IBAN / BIC (figurant sur votre RIB) provenant d'une banque domiciliée en France.

• Le code barres original à 13 chiffres (à découper sur le carton d'emballage. Ce code commence par 5011423XXXXXX).

• La photocopie de votre preuve d'achat de votre produit Kenwood concerné par l'offre, datée entre le 3 octobre 2015 et le 16 janvier 2016, en entourant la date d'achat ainsi que la référence du produit.

3

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Envoyez votre dossier complet et en une seule fois, avant le 23 janvier 2016 (le cachet de la poste faisant foi) sous pli dûment affranchi à l'adresse ci-contre :

**KENWOOD
KCOOK 50€ REMBOURSÉS
CUSTOM PROMO N°44087
CS 0016
13102 ROUSSET CEDEX**

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre. **Vous recevrez votre remboursement de 50€ dans un délai de 8 semaines environ à réception de votre dossier papier complet, sans que ce délai n'engage la société Kenwood.**

Offre valable du 3 octobre 2015 au 16 janvier 2016 inclus, réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France Métropolitaine (Corse comprise) non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période et limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Kenwood se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité.